



Selon l'AFP, (Agence France presse), la somme des 10 millions d'euros sera bien versée. Et ce, lors du second semestre 2026. Cette enveloppe, correspondant à la dernière part des subventions allouées pour cette année par le ministère de la Culture à 28 structures, avait alors été gelée. Économie oblige selon le gouvernement alors que le budget du ministère de la Culture pèse seulement 0,7 % du budget total de l'État.

Cette décision du 3 juillet 2026 s'est ensuite répandue comme une trainée de poudre lors des festivals d'été. 28 opéras, orchestres, centres dramatiques nationaux et scènes nationales, recevant plus de 1,7 million de subvention de la part de l'État, ont appris que 13 % de leur enveloppe serait gelée. En Normandie, l'Opéra de Normandie Rouen et la Comédie de Caen étaient concernés par cette baisse de dotations. La colère s'est à nouveau mêlée à de l'inquiétude.

C'est [tout un secteur qui s'est ainsi mobilisé](#) rappelant la grande fragilité d'un écosystème et montrant son désarroi face à cette mesure de « surgel » prise en plein milieu d'année après la diffusion des programmations de la saison 2026-2027. Les artistes, les compagnies, les directrices et directeurs de salles ont manifesté à Avignon, lancé [une pétition](#) et interpellé le président Emmanuel Macron. Les élus ont

également écrit pour exprimer leur mécontentement.

Vingt jours de questionnement et de crainte pour arriver à un tel revirement qui permet de souffler pendant cet été. Néanmoins, les inquiétudes ne sont pas effacées. Tout le secteur reste en alerte.